



La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale

—••••—

SOMMAIRE

- G. DEHERME..... *Sur l'Éducation populaire.*
 PAUL BUREAU..... *La Crise morale des temps nouveaux. —*
 IV. En marche vers la solution.
 BOURCEY..... *La Méthode de Léonard de Vinci.*
 HENRI MAZEL..... *La France vue par l'Étranger.*
 G. DEHERME..... } *Les Livres qui font penser.*
 A. DUFRESNE..... }

—••••—

ABONNEMENTS

France : Un an : 4 francs. — Six mois : 2 fr.

Étranger : Un an : 6 francs.

—••••—

Le Numéro : 0 fr. 40

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

157, Faubourg Saint-Antoine (XI^e Arr.)

PARIS

A LA BROSSE

Le 23 Avril 1904.

VIENT DE PARAITRE :

Almanach de la Coopération française pour 1904, publié par le Comité central de l'Union Coopérative, sous la direction de M. CH. GIDE, avec la collaboration de MM. de BOYVE, CERNESSON, DAUDÉ, BANCEL, G. DEHERME, DUFOURMANTELLE, HENRI HAYEM, HUMBERT, D^r KOCH, Mme LABERGERIE-DUHAMEL, MUTSCHLER.

On trouvera dans l'Almanach de cette année d'importants documents sur le mouvement coopératif.

En vente à la Coopération des Idées, 0,40 ; franco, 0,50.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr. Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, Paris.

N° 35

9^e Année

1^{er} Mai 1904.



Sur l'Éducation Populaire

La première Université populaire, *la Coopération des Idées*, vient de fermer ses portes. Les incidents qui m'ont déterminé à prendre cette mesure sont graves. Il convient d'en tirer tout l'enseignement qu'ils comportent, pour les amis de notre œuvre, pour tous ceux qui s'occupent d'éducation populaire, pour ceux aussi qui étudient les mouvements sociaux.

D'abord, je le reconnais : notre tentative d'éducation populaire, prématurée sans doute, a radicalement échoué. Nous n'avons pas atteint l'âme du peuple, s'il en a une. Est-ce à dire que notre œuvre fut mal comprise ou négligemment dirigée? Je reste convaincu qu'aucune forme d'éducation ne peut être plus efficace que celle-ci, ni être conduite avec plus de ténacité, d'esprit libre, d'énergique enthousiasme et d'absolu désintéressement. Est-ce à dire, alors, que les moyens ont fait défaut? Non plus. Notre U.P. disparaît en pleine prospérité apparente, 1000 familles y fréquentaient, avec plus ou moins d'assiduité. Si nous nous étions proposé seulement de donner des distractions saines aux travailleurs et de les détourner

Imp. E. ARKAULT & C^o.

Le 23 Avril 1904.

EPREUVE

A LA BROSSE

du cabaret, le but eut été atteint, aux moins pour ceux que nous réunissions chez nous. Mais nous avions une plus haute ambition, et l'effort que nous avions soutenu, en effet valait plus.

Je n'ai point accoutumé de mettre en théories mes déceptions personnelles. Je puis dire que je n'ai jamais cherché les succès, mais les résultats sociaux. Ce sont ceux-ci qu'il faut envisager.

Djà on a pu constater que l'instruction laïque a fait faillite au point de vue de l'éducation. « La rectitude, la sagacité, et même la cohérence, sont en général, des qualités très indépendantes de toute instruction, et leur culture résulte, jusqu'ici, beaucoup plus de la vie pratique que de l'apprentissage théorique » (1). Mais voici que l'éducation laïque elle-

(1) A. COMTE. *La Politique positive*, t 1. p. 187.

même, que nous avons tentée, a failli socialement, car je eeste persuadé qu'on ne fera pas mieux, dans cet ordre, que la *Coopération des Idées*. Cela mérite qu'on y réfléchisse, La vérité scientifique, les doctrines philosophiques sont impuissantes socialement. Elles ne relèvent point les hommes. Ceux qui savent plus raisonnent mieux, mais le plus souvent ils n'agissent point d'après des raisons.

J'arrive aux faits.

Il y a deux ans, exactement, après m'avoir demandé des programmes et autres documents sur l'U. P., M. X. m'adressa un bulletin de souscription annuelle de 20 francs. Peu après, il fit un don de 250 francs et se proposa pour des conférences. J'acceptai, naturellement. Les conférences révélèrent un lettré. En

octobre 1902, M. X. réorganisa deux nouvelles sections, de dessin et de jeu d'échecs. Tout était mené avec une discrétion parfaite. Après quelques dons d'argent, M. X. m'entretint de beaucoup de projets. Je me gardai bien de le décourager attendant leur réalisation. En mars 1903, il m'avisa de son intention de louer, pour l'U. P., une villa au Bois de Boulogne mise en adjudication par la Ville.

Je fus enthousiasmé, Au moment même ou nous devions dissoudre la société du Palais du Peuple en remboursant les souscripteurs, nous allions fonder le Château du Peuple.

Il fut convenu avec M. X. que le « Château » serait à la *Coopération des Idées*, qu'il devrait vivre de ses propres ressources, c'est-à-dire de la cotisation de ses adhérents. M. X. ne faisait que les avances pour le cautionnement exigé par la Ville et les frais de premier établissement, auxquels l'U. P., elle même participait pour 1250 francs. Il était convenu aussi que cet appui financier resterait ignoré. Il fallait que nos camarades eussent l'illusion d'une entreprise coopérative pour quelle devînt, par la suite, réellement coopérative.

Ce fut un succès. Dès les premiers dimanches, nos familles du faubourg, vinrent au Bois, de plus en plus nombreuses. Mais, dès lors, l'attitude de M. X. se modifia. Il avait exagéré plutôt sa discrétion, il exagéra le contraire. Loin de dissimuler l'apport de l'argent dans cette affaire, on vit l'argent partout, même où il n'était pas. Cela ne pouvait éveiller que de mauvais sentiments, l'œuvre de contre éducation commençait; mais M. X. se constituait une clientèle. D'autre part, à son contact, j'avais pris quelques méfiances et Ses allures mystérieuses, ses mensonges con-

tinuels, certaines relations suspectes m'inquiétaient. Quelques camarades me firent part des mêmes appréhensions. Je me dégageai alors, complètement, de l'administration du « Château ».

Cela réussissait pourtant. C'était le gâchis administratif, on ne parlait plus de subsister avec les cotisations ; mais les adhérents ne voyaient que les résultats dont ils profitaient. Le « château » perdait le caractère que je lui avait souhaité, cela tournait à la kermesse. M. X..., évidemment ne recherchait que les gros succès apparents, et il savait qu'on ne les obtient pas en élevant.

En octobre dernier, je dus partir pour un long voyage en Extrême-Orient. C'était l'époque où le « Château » allait être délaissé, alors que l'U. P. devait reprendre sa pleine activité. Je remis la direction de l'U. P. avec tous mes pouvoirs, à M. Dufresne, qui depuis la rue Paul-Bert, en 1898, venant de l'autre bout de Paris, n'a cessé de payer de sa personne. M. X..., était chargé d'organiser les conférences, sous le contrôle de M. Dufresne, et d'assurer la publication de la Revue. Ainsi, je sauvegardais l'U. P. en la confiant à M. Dufresne, et je donnais satisfaction, dans une certaine mesure, aux partisans de M. X...

En mon absence, le nom de M. X..., s'était répandu au dehors, et à mon retour, de divers côtés, je fus mis en garde. Je fis une enquête discrète. On ne m'avait pas trompé.

Je ne puis entrer dans les détails. Je me bornerai à reproduire cet extrait du *Petit Journal* et de tous les journaux quotidiens du 28 avril 1898, concernant M. X. .

Arrestation d'un fils de famille.

Un jeune homme appartenant à une excellente famille, M. X..., fils du baron X..., qui, depuis plusieurs années

vivait d'expédients et commettait de nombreuses indélicatesses compliquées d'escroqueries et de faux, a été mis hier en état d'arrestation par le service de la Sûreté.

A Lyon, où il est né, et où il a fait d'excellentes études, le jeune homme commença la série de ses exploits en dupant tous ses fournisseurs. Il dut quitter sa ville natale pour échapper à ses créanciers qui le harcelaient. A Nice, où il continua de mener la vie joyeuse, le jeune fêtard, après avoir usé de tous les petits moyens pour se procurer de l'argent réussit à se faire remettre par un bijoutier qu'il avait ébloui de son luxe, des bijoux dont la valeur se montait à 60.000 francs.

Il disparut aussitôt avec les bijoux, quitta Nice et vint à Paris où il loua un superbe appartement à l'hôtel Continental. Il continua ses prodigalités et aussi ses escroqueries qui cette fois se doublaient d'un faux en écritures.

Il acheta un coupon de 3 francs de rente française qu'il transforma en un titre de 3.000 francs, ce qui lui constituait du coup un capital de plus de 100.000 francs. Il s'aboucha ensuite avec un banquier du faubourg Saint-Denis auquel il remit son titre contre lequel on lui avança 18.000 francs.

X... ne reparaisant plus chez le banquier, celui-ci s'informa, conçut des soupçons et découvrit le faux. Il déposa une plainte au Parquet qui allait ordonner l'arrestation du jeune homme, quand son père, le baron X..., remboursa les 18.000 francs dus au plaignant. Le coupable allait être laissé en liberté, quand on retrouva le mandat d'amener qu'avait délivré le Parquet de Nice. X... a été mis en état d'arrestation : il va être transféré à Nice.

Cela situe le personnage. Il n'est pas nécessaire d'en dire plus. Passons.

Nous n'avions pas à hésiter. Nous avons voulu l'U. P. indépendante. Nous l'avons gardée de toute compromission politiques ou religieuses, ce n'était point pour la livrer à un dangereux aventurier, pour quelque fin que ce fût et quelque prix qu'il y mit.

Mais cet homme avait fait du bien — nous ne pouvions encore soupçonner ses intentions ni prévoir tout le mal qu'il déciderait par la suite — le « Château », tout en ayant dévié de notre projet, était une belle et bonne idée que nous n'aurions pu réaliser sans M. X. Nous lui devons donc, et nous devons à nous-mêmes, avant toute rupture, et faire appel à ses meilleurs sentiments.

Voici donc la lettre que je lui écrivis, le 14 mars, après avoir consulté mon dévoué collaborateur Dufresne.

Cher Monsieur et ami,

L'action que nous avons entreprise impose parfois de pénibles devoirs. Je fais le mien, bien tristement, en vous écrivant cette lettre, je suis convaincu que vous saurez faire le vôtre.

Comme vous devez le penser, si vous me jugez bien, je ne sais votre passé que depuis quelques jours. Votre manque de franchise, à mon égard me faisait soupçonner bien des choses, mais ma méfiance croissante ne parvenait point à étouffer toute ma sympathie. Ce que vous avez fait d'abord m'attirait vers vous, la manière peu discrète dont vous le faisiez, en ces derniers temps surtout, m'en éloignait.

Ce que je viens d'apprendre ne modifie en rien ces sentiments. Je ne vous en veux, mais beaucoup, que de nous avoir trompés, que de vous être implantés ici par surprise, que d'avoir compromis inconsidérément une œuvre que nous avons mis des années à organiser. Je ne parle pas du mal que vous avez pu me faire personnellement.

Votre passé ne me regarde pas comme homme. Je ne m'en occupe que parce qu'il peut servir aux sourdes médisances, à une polémique de presse, et par là tuer l'U. P. en la salissant. Ce n'est pas l'argent qui le ferait revivre.

Vous seriez pauvre ou riche, vous seriez resté le collaborateur obscur des débuts, que je ne vous en parlerais même pas. J'ajoute que je ne vous en aimerais que mieux

d'avoir souffert. Mais vous êtes très riche ; un peu malgré moi et Dufresne, vous le savez, vous avez pris la place en vue, et tous nos amis croient que je vous ai confié effectivement la direction de l'U. P., ce que vous laissez entendre volontiers. Ceux qui savent ce que vous avez été, peut-être sans tenir suffisamment compte des circonstances, et qui ignorent la fierté de ma vie pauvre peuvent penser, et déjà quelques-uns le pensent en effet, que cette « maladresse » excessive n'est pas sans motifs. Et à travers moi, qui me soucie fort peu de l'opinion des gens, c'est l'U. P. qui est frappée.

Je veux croire que vous n'y aviez pas réfléchi. Vous n'avez vu que le bien à faire, immédiatement, et vous vous y êtes employé avec un généreux enthousiasme sans calculer les conséquences.

Elles sont graves, vous le voyez. Mais, rassurez-vous, le mal qui est grand, n'est pas irréparable. Le remède peut être apporté sans éclat. Cela dépend de vous surtout.

Plusieurs fois, vous m'avez dit et écrit que je pouvais, en toute circonstance, compter absolument sur votre affection et votre dévouement. Je vous le rappelle et n'insiste pas. J'ai pu apprécier votre intelligence et votre cœur, vous comprendrez ce qu'il vous reste à faire et vous n'hésitez pas, j'en suis persuadé.

Si vous le désirez, vous me trouverez avec Dufresne, samedi soir, à 9 heures, chez moi. Il convient d'agir vite.

Comme votre décision sera certainement ce qu'elle doit être, c'est très sincèrement, cette fois, très affectueusement que je vous serre la main.

G. DEHERME.

Notre entrevue fut pénible. L'attitude M. X... ne fut pas celle que nous espérions, naïvement ; elle ne fut pas non plus, celle du cynique, que nous avions à craindre. Nous dûmes lui signifier nous-mêmes que sa présence à l'U. P., n'était plus possible ; que le « château », puisqu'il en conservait la direction ne

pouvait plus avoir rien de commun avec nous. Il ne discuta rien, il accepta tout, nous demandant seulement de ne publier aucune note dans notre bulletin. De notre côté, nous exigeâmes que tout ce qui, au « château », rappelait la *Coopération des Idées* disparût. On se sépara amicalement.

Dufresne et moi nous pensions que M. X... n'avait pas eu conscience de ce qui se passait, et qu'il réfléchirait, j'espérais le revoir, et causer plus nettement. Mais trois jours après, il partait pour Nice ce voyage était, d'ailleurs, décidé antérieurement. Nous restions dans l'équivoque, et nous allions bientôt découvrir l'habile manœuvre.

J'enlevai, à l'U. P., tout ce qui concernait le « château », et je repris la direction avec le concours de MM. Dufresne et Boismoreau.

Nous nous en tinmes, d'abord, strictement, à l'engagement pris, quelque difficile que fut la situation que nous avons acceptée pour éviter tout éclat.

Mais, dans l'U. P., ce fut de la stupeur. On ne me questionna pas, ni Dufresne, on fit des racontars. Le personnel du « château », à l'instigation de M. X..., répandit des bruits absurdes, et l'on s'en contenta. Entre moi, qui ai consacré ma vie à cette œuvre, entre Dufresne, qui se dévoue silencieusement depuis six ans, et un aventurier qu'on voit depuis un an, dont on ignore la vie, et les ressorts, mais qui procure des plaisirs faciles, le bon sens populaire n'hésita point; entre l'homme pauvre, dont on ne peut rien tirer, et celui qu'on suppose très riche, qui est prodigue de promesses et de poignées de mains, la droiture populaire prononça, et sans explication préalable, spontanément, l'opposition haineuse se dressa contre nous, faite de toutes les petites rancunes igno-

rées et de toutes les envies inavouées. On ne nous fit aucun crédit. On ne se dit point que notre silence avait des raisons. Une sorte de Comité, dont quatre membres au moins sur dix, sont salariés par M. X..., s'était constitué contre nous. J'étais donc dégagé, par de tels procédés, qui ne tendaient rien moins qu'à s'emparer de l'U. P. ou à la désagréger, de toute considération envers M. X... Espérant encore enrayer ce mouvement de dissolution, qui ne pouvait aboutir qu'au scandale, confidentiellement, je mis quelques-uns des membres de ce Comité au courant. Cela les fit réfléchir, mais les attrista. On ne pourrait donc plus aller au château!

Je me rendis compte, aussi, que leur opinion se formait aussi bien par l'absence de critique, qui les fait constamment dupes du mensonge, que par l'intérêt inconscient de profiter du « château ». De notre côté, c'était le sacrifice réel à la dignité, sans compensation. De l'autre, c'était le plaisir à bon marché. *On ne voulait point que nous eussions raison.*

Dans de telles circonstances, il se trouve toujours quelques phraseurs pour énoncer des sophismes qu'on n'oserait point formuler soi-même, mais qu'on est heureux d'accepter des autres. La diffusion de l'instruction, si elle n'a point grandi l'âme populaire, ni même son intelligence, a développé cette facilité dangereuse de trouver des motifs et des justifications à toutes les défaillances et à toutes les saletés. Cette espèce ne manque point dans une Université populaire.

Il fut dit que les péchés de jeunesse (il y a des faits comme on l'a vu, qui ne remontent qu'à 1898, M. X... ayant alors trente deux ans) méritent pardon, que sans doute M. X... avait voulu se relever (en tuant

l'U. P. et par le mensonge et le bluff), que repoussé de son monde, c'était aux travailleurs de l'accueillir.

C'était bel et bien, encore qu'une telle générosité, étant intéressée, soit suspecte. Mais il ne s'agissait pas de tout cela. Nous ne jugions pas M. X..., nous n'entendions pas lui infliger un châtement. Nous disions seulement que sa place n'était pas à la tête d'une œuvre d'éducation, et d'autant moins qu'on le disait très riche.

Des réunions tumultueuses eurent lieu à l'U. P. Des discours éloquents embrouillèrent tout. Un soir, ayant été pressé de parler, je fis l'historique des incidents, et je fus « flétri » à une grande majorité, pour avoir « calomnié un camarade dévoué ».

Dès lors, il n'était plus question de savoir si oui ou non il était possible à une U. P. d'accepter le concours et l'aide précaire du « camarade dévoué », mais bien de me prendre en défaut sur tel détail de discussion. J'étais l'ennemi qu'il fallait abattre par tous les moyens. Jusqu'ici je n'avais entretenu que la débilité intellectuelle des ouvriers, je pus constater alors les progrès de la décomposition morale.

Un autre Comité de 20 membres s'était formé, choisi parmi les plus violents, c'est-à-dire parmi les moins qualifiés. Le Comité osa adresser cette lettre aux conférenciers :

Paris, le 9 avril 1904.

Monsieur,

Au nom de nos camarades de l'U. P. la *Coopération des Idées*, nous portons à votre connaissance la résolution suivante :

M. Georges Deherme a perdu notre confiance, et nous nous refusons à toute solidarité avec lui. Il ne représente plus à aucun titre la *Coopération des Idées*.

Les membres du Comité de réorganisation.

Or le 10 avril, les membres de ce prétendu comité, ignorant que j'avais déjà connaissance de cette lettre, firent une démarche auprès de moi pour me demander de « constituer un Conseil d'administration chargé de diriger l'U. P. avec mon concours ».

J'ai toujours détesté la tyrannie des majorités, surtout je n'ai jamais compris qu'elle s'imposât à une U. P. Ce n'est pas au moment même où cette majorité, si majorité il y avait, décelait sa duplicité, la bassesse de ses instincts et l'imbécillité de sa logique, que je pouvais oublier toutes mes expériences et les principes les plus sûrs d'une action libre et féconde.

Cependant, l'agitation continuait. Bientôt les conférences durent cesser. Ne voulant pas, malgré tout, avoir recours à la police pour expulser une vingtaine de perturbateurs, j'affichai cette note :

AVERTISSEMENT

On veut, paraît-il, empêcher le fonctionnement libre de l'U. P.

Si cette mauvaise action s'accomplit nous serons obligés de fermer l'U. P.

Il fut répondu ceci :

NOTRE RÉPONSE.

Camarades,

L'affiche apposée ici par M. Deherme tend à faire croire que l'agitation qui règne actuellement dans notre U. P. est le fait de quelques fauteurs de troubles cherchant à briser notre œuvre d'éducation sociale.

L'assiduité et la parfaite tranquillité avec lesquelles les protestataires actuels, qui sont l'unanimité (moins dix au maximum) des membres de l'U. P., ont suivi les conférences depuis quatre mois, faisant *augmenter considérablement les recettes*, suffisent à réduire à néant cette allégation mensongère.

La vérité est toute autre :

C'est au contraire pour préserver à l'avenir notre U. P. d'incidents aussi néfastes pour elle, suscités par M. Deherme c'est pour éviter que les petits papiers renouvelés des Grubelin, des Esterhazy et des colonel Henry ne viennent empoisonner une œuvre qui nous est chère, c'est en un mot pour pouvoir désormais travailler en paix que nous avons décidé de soustraire *la Coopération des Idées* à l'arbitraire de M. Deherme, et de rechercher les moyens de la confier sur des bases convenant à une Société d'hommes libres, à un conseil d'administration nous représentant tous, les droits de tous étant égaux ici.

Qu'on sache bien que nous ne nous arrêterons cette fois que lorsque nous aurons atteint notre but.

*Pour les Protestataires :
Le Comité de Réorganisation.*

Tous les conférenciers me prévenaient qu'ils renonçaient à faire leur conférences ; mes collaborateurs dévoués en avaient assez, moi aussi : le 18 avril l'U. P. fermait ses portes en annonçant la réouverture pour le 1^{er} octobre prochain.

∴

Voilà où nous en sommes après six années, d'éducation sociale. Il nous faut reconnaître que le résultat est pitoyable. Nous avons seulement fait prendre le ton de la maison, une attitude. C'était pur snobisme. L'ouvrier de l'U. P. qui écoute positivement toutes les doctrines, qui discute avec courtoisie, — c'est la même, au fond que, celui de la rue, du cabaret ou de la réunion publique. A la première occasion on le retrouve tel. Tout au plus, peut-on croire qu'il est mieux armé pour servir ses instincts et faire taire ses scrupules.

Les ouvriers se satisfont des mots. Quand ils crient « émancipation », ils s'imaginent émancipés vraiment. Ayant formé un « comité de réorganisation », ils croient dur comme fer qu'ils réorganisent. Ils sont incapables d'apprécier les actes, ou ils ne leur attribuent que des mobiles bas, à leur étiage. D'autre part, ils sont d'une crédulité illimitée pour les phrases creuses et les gestes emphatiques des bateleurs et des aigrefins. Aucune critique, des impulsions de sentiments ou d'instincts. De là, une impuissance complète à se faire une opinion originale, et formation du groupe, — non pour coopérer, pour chercher le vrai, mais pour être plus forts et triompher. Nous avons alors l'outrecuidance intolérable du parti, qui ne doute plus de soi, qui ne discute même plus puisqu'il est le nombre. On ne dit plus : ceci est vrai, et voici pourquoi ; mais : nous avons décidé, à tant de voix, que ceci est vrai.

L'U. P. est une idée. Elle est une nécessité de la démocratie. Elle représente, actuellement, dix années d'un effort considérable vers un but précis. De nombreuses U. P. en province et à l'étranger ont suivi sa voie et essayent de comprendre son esprit. Des penseurs, des artistes, des savants, des industriels, des commerçants, des fonctionnaires, des employés, des hommes de toutes les classes, 20.000 au moins, y sont venus, s'y sont intéressés à un instant, ou suivent encore l'œuvre avec sympathie. La maison est à tous ceux qui pourront y venir plus tard ; je veux dire qu'elle est à une idée sociale. Je ne me considère, je tiens à le déclarer une fois de plus, que comme le gardien indispensable de cette idée, — encore que, également, — heureusement pour la continuité de l'œuvre, — je sois un peu plus. Et 200 braillards,

réunis un soir, s'imaginent qu'il suffit de leur majorité de hasard pour subvertir tout cela !

Je leur dis : « Vous doutez de la solidité des témoignages que je vous apporte sur le cas de M. X... Voici un moyen de vous en assurer. Adressez-vous donc à l'U. P. de Lyon, d'où M. X... est originaire. Demandez simplement si une U. P., une œuvre d'éducation, sociale peut accepter dignement le patronage, le concours, voire l'argent de M. X... » Ils me répondent : « L'opinion de l'U. P. de Lyon nous indiffère ; nous en avons une autre. » Cette opinion, c'est celle qui a été mise aux voix et adoptée, un soir, dans une tumultueuse incohérence, et elle suffit, elle décide du passé et de l'avenir de l'U. P., contre l'idée fondamentale, contre l'exactitude des faits. Le nombre souverain le proclame infaillible. Un des plus calmes, c'est-à-dire des plus intelligents, ajoute : « Nous verrons bien si M. Deherme nous imposera sa morale. » Je livre ce mot à la méditation des philosophes qui tiennent encore pour le suffrage universel.

Un des membres du premier comité exprime l'intention de se renseigner. Aussitôt, il est pris à partie avec véhémence.

« Il n'a pas de caractère ». « Il trahit ». La menace est le meilleur de leur tactique. Convaincue de la toute-puissance des majorités, ce qu'on lui répète impudemment sur tous les tons, la foule est lâche : elle redoute de n'être pas de la majorité. Et c'est de la politique habile de crier fort et de menacer. Nous retrouvons ici toute la psychologie collective de l'affaire Dreyfus. En général, on était dreyfusard, non parce que Dreyfus était innocent, mais parce qu'on avait ponté contre le nationalisme et l'anti-semitisme ; de

même on était anti-dreyfusard, non parce que Dreyfus était coupable, mais parce qu'on avait ponté contre l'anti-cléricalisme et le socialisme.

Il y aurait d'intéressantes observations psychologiques à rapporter sur ce que j'ai vu et entendu à l'U. P. ces derniers temps, — je les ai notées avec soin, — mais nous n'avons qu'à retenir l'essentiel.

Je signale aux ambitieux qu'ils peuvent se créer facilement une popularité irrésistible. Qu'ils amusent le populaire, basement mais gratuitement, et ils en feront ce qu'ils voudront.

Le peuple s'ennuie. On lui a fait trop de loisirs, et il ne sait à quoi occuper son temps ; de plus, on l'a dispensé peu à peu de toutes les obligations qui le disciplinaient. Or un peuple qui s'ennuie, qui est désœuvré est prêt à tous les débordements. Il lui faut les bals publics du 14 juillet et les mascarades du Carnaval. C'est une grosse faute de la République que de négliger les réjouissances publiques.

En créant l'Université populaire nous nous proposons d'initier les travailleurs à des joies plus humaines, d'éveiller chez eux des besoins intellectuels. Eh bien ! nous avons réuni des ouvriers tempérants, non déprimés par la misère, et il est certain qu'ils ne sont venus à l'U. P. que pour les distractions qu'elle offrait. Ils ont pris parti pour le « Château » contre l'U. P. — puisque les choses se présentaient ainsi — comme des enfants prendraient parti pour la récréation contre l'étude. Du reste, beaucoup ont vu dans les désordres des derniers jours, une diversion joyeuse, l'occasion de crier, de jouer un rôle quelconque, à

leur mesure. Cela les amuserait de nommer un conseil d'administration, surtout de le renverser, de discourir et de jouer aux parlementaires.

J'administre l'U. P., je classe les conférences : je n'interviens pas dans ce qu'il plaît à chacun d'entreprendre, si c'est dans le cadre de notre action éducatrice. Ici, on s'est toujours fait la place de sa bonne volonté. C'est même ce qui a permis à M. X... de prendre une telle importance. Si l'on veut organiser un cours, une section, une réunion d'amis, une salle est mise à la disposition de celui qui prend cette initiative. A l'U. P. on ne vote point. Celui qui veut agir a le champ libre. Mais la direction d'une telle œuvre est assez difficile par elle-même, sans lui susciter encore les impedimenta du parlementarisme dissolvant. Sans unité de vues et sans continuité, elle n'est pas possible. Et le serait-elle qu'elle deviendrait stérile.

S'il y a des chefs, dans les partis, ils ne se maintiennent qu'en suivant ce qui constitue la moyenne inférieure de leurs partisans. Et ceux-ci ne lui savent gré que de s'abaisser jusqu'à eux (1). C'est l'impuis-

(1) Comme la moyenne de plusieurs nombres ne peut évidemment être égale au plus élevé de ces nombres, de même un agrégat d'homme ne peut refléter dans ses manifestations les facultés plus élevées, propres à quelques uns de ces hommes ; il reflétera seulement les facultés qui se retrouvent en tous ou dans le plus grand nombre des individus. Les dernières et les meilleures stratifications du caractère, dirait Sergi, celles que la civilisation et l'éducation ont réussi à former en quelques individus privilégiés, sont éclipsées par les stratifications moyennes qui sont le patrimoine de tous ; dans la somme totale, celles-ci prévalent et les autres disparaissent.

La Foule triminielle. — Serpio Sighele p. 64.

sance organisée. Pour moi, je n'accepterai jamais de soumettre mon action à l'arbitraire d'une assemblée, qui n'en peut connaître le principe et la fin, ni en peser les conséquences, ni en accepter la responsabilité.

D'ailleurs, je l'ai dit assez souvent, par le fait même que nous sommes une œuvre d'éducation, ouverte à tous, nous ne pouvons subordonner notre dessein d'élèves aux caprices d'une majorité provisoire. C'est essentiellement contradictoire. Si la foule peut diriger une telle institution, elle n'a pas besoin d'être éduquée, l'œuvre est inutile. Si nous sommes disposés à nous incliner devant le dogme intangible de l'infailibilité du nombre, non plus nous n'avons rien à faire : car il est de toute évidence que la foule, dans son ensemble, ne demande pas à s'instruire, à prendre conscience, à s'ennoblir, mais seulement à jouir, à s'enivrer et à paresser, et il y a des mercantis pour y satisfaire.

Ce dogme est une menace pour notre civilisation. Peu à peu la foule est pénétrée que le nombre lui confère tous les droits et le dispense de savoir et de devoirs. Jadis, ceux qui imposaient leurs revendications par les armes représentaient, somme toute, le courage, la discipline, la force, — et c'étaient les vertus sociales fécondes. Le troupeau bêlant des majorités ne représente que la stupidité et l'ignominie, — et c'est cela qui va dominer le monde, si nous ne savons pas réagir, si, au lieu de continuer à flatter le peuple, surtout les ouvriers, nous tremblons de lui dire ce qu'il est vraiment, ce qu'il peut et ce qu'il doit.

Sans doute, le peuple n'est pas toujours la foule. Mais il n'agit et ne pense qu'en foule. C'est dire qu'il

n'agit que pour la destruction et ne pense que pour l'erreur. L'U. P. se proposait de faire des individus, pour l'action organique et la pensée libre. Mais on n'efface point en un lustre l'influence des siècles de servitude, d'ignorance et d'abrutissement.

Au reste, l'incapacité administrative des travailleurs est flagrante. Nous venons encore d'en avoir un triste exemple, au faubourg Saint-Antoine même, où la *Moissonneuse*, la plus importante société coopérative de France, vient de sombrer. Ceux-là ils avaient tout : le capital, la clientèle, la force coopérative. La *Moissonneuse* a fait jusque à 8 millions d'affaires par an, elle a eu 15.000 sociétaires, et elle est tombée dans l'anarchie des assemblées générales, les tripotages des administrateurs, incapables et corrompus. Les ouvriers déblatèrent volontiers contre les « politiciens », après avoir voté pour eux, mais si l'occasion s'en présente, encore qu'ils n'aient pas l'énergie combative et l'intelligence de ceux-ci, ils montrent les mêmes appétits et ont recours aux mêmes moyens pour les satisfaire.

Certes, individuellement, ce sont de braves gens, qui ont le souci de leur dignité et s'efforcent de raisonner juste. Mais en masse, les responsabilités s'atténuent, on s'entraîne les uns les autres, on déclanche le cran d'arrêt, car l'inhibition est une fatigue, et l'on se laisse aller, avec délices à redevenir la brute primitive. Toutes les férocités, toutes les folies de la foule peuvent s'expliquer ainsi.

C'est pourquoi une U. P. ne se peut mettre à la merci d'une foule. C'est pourquoi la démocratie, si elle veut se maintenir, devra s'inspirer de plus en plus de ce conseil de Comte : « A l'orageuse discussion des droits nous substituons la paisible détermi-

nation des devoirs. Les vains débats sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles relatives à son sage exercice » (*La politique positive*, p. 151).

J'ai fermé l'U. P. La rouvrirai-je en octobre ? Je ne sais. Après dix années d'un tel effort vers un seul but, dans une même ligne, j'ai le droit d'être fatigué. Les jeunes gens ne l'ont pas encore. La détresse mentale, la misère morale des ouvriers de nos villes sont, après tout, le plus fort appel à l'action qui se puisse faire entendre. Il faut y répondre de tout son cœur.

G. DEHERME.

La crise morale des temps nouveaux

IV. — EN MARCHÉ VERS LA SOLUTION (1)

Puisqu'il est démontré que la solidarité ne peut être le fondement d'une morale et puisqu'il est avéré aussi que la collectivité ne peut se maintenir et prospérer, si la loi morale n'est pas respectée, il reste à chercher ce fondement et à découvrir le propulseur capable de mouvoir la volonté de chacun de nous et de nous faire franchir le détroit qui, au dire du philosophe anglais, sépare l'individu de la société. Pour nous livrer à cette recherche, gardons-nous d'inventer une solution à priori ; fidèles à la méthode suivie dans les trois précédentes causeries, efforçons-nous plutôt de

(1) Résumé d'une conférence à la *Coopération des idées*.

dégager par l'analyse et l'observation la solution que les faits impliquent déjà et qui s'élabore sous nos yeux.

Reconnaître l'existence de la loi morale, c'est proclamer que l'existence de chacun de nous est encadrée, dominée et jugée par un ordre de choses supérieur, permanent, primordial. Mais il n'en va pas de cette reconnaissance, *lorsqu'elle est profonde et réfléchie*, comme de la reconnaissance des vérités de l'ordre physique ou chimique. Lorsque je dis : Tokio est la capitale du Japon, où l'hydrogène a de l'affinité pour l'oxygène la force vitale et autonome que je représente n'est pas engagée dans cette affirmation : je reste extérieur à cette vérité, sous la seule obligation d'y adhérer. Au contraire l'adhésion *profonde et réfléchie* de l'esprit à cette vérité : il existe une loi morale, éveille aussitôt chez celui qui la donne un sentiment spécial de relation avec une force supérieure et magnifique et ce sentiment n'est autre que *le sentiment religieux*.

Sur ce point, je crois pouvoir dire que le témoignage des faits est irrécusable, seules les susceptibilités que réveille la simple résonance de ces mots ont pu tenir cette vérité cachée aux yeux de tant d'hommes honnêtes et loyaux, mais l'illusion ne peut durer longtemps et nous assistons à un réveil marqué du sentiment religieux.

Il y a tout autre chose que du hasard dans ce fait, qui ne passe inaperçu que parce qu'il déconcerte les idées courantes, à savoir que depuis cinquante ans, tous les hommes qui se sont occupés d'action sociale intensive ont abouti à la profession d'une religion nouvelle ou ancienne dont ils étaient les partis conscients ou inconscients. Les cas de Frédéric Le Play, d'Au-

guste Comte sont assez connus et on voudra bien remarquer avec M. Renouvier que la religion positiviste a été la partie la plus vivace et la plus féconde du positivisme. L'exemple du socialisme contemporain est non moins caractéristique encore. Il y a beau temps que le socialisme n'est plus seulement une doctrine économique, s'adressant à l'entendement, mais une religion impliquant l'engagement de l'être tout entier. « Quand la critique moderne, écrit Guillaume Ferrero, parle de la Renaissance religieuse qui serait en train de s'accomplir de nos jours, on songe au Tolstoïsme, à l'armée du salut, à la foule des sectes néo-chrétiennes qui pullulent en Europe autant qu'en Amérique, et personne ne s'avise que la vraie forme et la forme vraiment moderne de la religion est le socialisme allemand ». Et de fait quel autre sentiment que le sentiment religieux peut expliquer en l'âme de tant de socialistes l'ardeur de la propagande, l'inlassable disposition à maintenir la thèse dans son absolu en dépit des obstacles, osons dire ici des contradictions que lui opposent les faits, la générosité du cœur qui sacrifie si allègrement l'intérêt personnel.

La place me manque ici pour accumuler les citations ; je rappelle seulement que Mme Lamperrière, dans sa conférence contradictoire, sur la solidarité après avoir indiqué que « chaque atome est une composante dans une résultante infinie », poussée par sa logique même, ajoutait que cette corruption est voisine des conceptions religieuses » et que M. Deherme écrivait un jour : « il faut que nous prenions la folie de la Solidarité, comme les martyrs eurent la folie du Christ ». De fait, et quoiqu'ils en pensent, les camarades de la Coopération des Idées font bien autre chose qu'obéir à un pur raisonnement de l'esprit.

Tel est *le fait* contemporain et pour la raison que j'ai dite plus haut, cette éclosion du sentiment religieux était inévitable, dès qu'on prenait une conscience profonde et réfléchie de l'existence de la loi morale ; en effet, au dire de M. Séailles même « une morale ne sort de l'enceinte des écoles, elle ne devient un principe réel d'action pour des hommes vivants que dans la mesure où elle cesse d'être une pure théorie qui s'adresse à la seule raison. L'idée ne devient efficace qu'autant qu'elle se mêle au sentiment, jusqu'à ne s'en plus distinguer ».

Mais ceux-là sont dans l'illusion, qui croient que le sentiment religieux contemporain restera longtemps satisfait des objets qu'on propose à ses hommages. Le progrès, l'Humanité, l'Évolution, l'Univers, la Liberté, la Démocratie ne sont pas des divinités adéquates aux exigences de notre entendement ; on a beau mettre des majuscules à des substantifs, l'objet désigné ne grandit pas pour cela et il reste lamentablement indigne des adorations d'un esprit critique et méthodique.

L'immense [mécanique universelle, dénuée d'intelligence et de moralité personnelles n'a aucun titre pour commander à un être intelligent et moral et de quel droit me demande-t-elle de m'incliner devant ses décrets, alors que mon obéissance ne fera que rendre plus certaine l'œuvre d'iniquité odieuse qu'elle prétend consommer en ma vie individuelle.

Tous ces cultes ne sont donc qu'une étape sur la route qui mène au culte suprême et il ne reste plus qu'à adorer Dieu. Oh comme avec Lui tout s'explique et se coordonne ! Souveraine Sagesse et Souveraine Bonté, Il a des titres pour promulguer la Loi et Il peut sanctionner, *en tout amour*, l'observation...

Contre cette doctrine de la morale appuyée sur Dieu, on élève trois objections principales.

La première, d'ordre philosophique, s'appuie sur ce qu'on appelle l'autonomie de la personne humaine. « Nous n'admettons plus, dit M. Séailles, que la loi morale soit une consigne imposé du dehors, un décret arbitraire promulgué par un être qui n'a pas à se justifier devant nous... Une main rude qui abat qui lui résiste ne nous paraît pas un symbole suffisant de devoir ». L'homme, en tant qu'être moral, ne peut du pas être soumis à une *hétéronomie* ?

— Cette objection me semble provenir tout entière d'un malentendu. Que de ce malentendu soient responsables un certain nombre d'adorateurs de Dieu même, lesquels se sont plu à représenter le Créateur comme un être qui commande, qui ordonne, qui rend des ukases à la mode orientale, sans admettre que l'esclave ait même le droit de chercher à comprendre, je n'en disconviens pas, mais en quoi est on autorisé à nier l'existence de Dieu parce qu'il a paru bon à certaines intelligences de s'en faire une conception intolérable ! Tout le monde admet qu'il ne peut être question de substituer le caprice et la fantaisie de l'homme à la morne profonde des choses et à la suite du passage même qui vient d'être cité, M. Séailles écrit que « la loi n'est que la raison même devenue personnelle, sans perdre sa valeur universelle et son impérieuse autorité ; dès lors l'entente ne peut qu'être facile et tout atteste que la loi morale, loin d'être pour nous l'expression d'une tyrannie, est au contraire un effet de l'Amour et de la Sagesse, puisque son observation assure la plus complète expansion de nos énergies et la plus joyeuse libération de nos âmes.

On allègue encore — et je serais tenté de croire que

cette objection, toute d'ordre pratique, est la vraie cause de l'imbroglio contemporain, — que l'idée de Dieu ne sert en réalité que de moyen de gouvernement et d'oppression à ceux qui cherchent à exploiter la société à leur profit... — Il faudrait beaucoup d'ignorance ou beaucoup de mauvaise foi pour nier la valeur *historique* de cette objection et s'il est vrai que Napoléon I^{er} qui arrivait à dire « qu'il ne voyait pas dans le christianisme le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social » a poussé plus loin qu'aucun autre l'art « d'utiliser la gendarmerie spirituelle » on doit reconnaître qu'il ne fut ni l'inventeur de la méthode, ni le dernier à en faire usage. Mais quelle que soit la valeur historique de l'objection, celle-ci n'en est pas moins dénuée de toute portée doctrinale. Les abus commis par des intelligences vulgaires ou même viles et basses ne sont jamais un argument contre une institution ; la faculté de penser et la faculté de transmettre la vie se prêtent à des excès dont on se refuse à supporter le nombre et la gravité et personne ne propose pourtant de les supprimer ; et ne savons-nous pas qu'il s'accomplit des actes de brigandage et des vilénies à l'ombre du drapeau de la liberté ou de la démocratie, de la République ou de la Science ?

Enfin on soutient que l'idée de Dieu est pernicieuse en ce que la perspective de la justice qui doit régner dans l'autre vie, sans notre concours, énerve ici-bas les courages et retarde son avènement ici-bas. — Cette troisième objection, qui est une variante de la deuxième, mérite aussi de recevoir semblable réponse, lorsqu'on possède quelques revenus, on peut être enclin à penser qu'il faut attendre l'autre vie, pour porter remède à l'inégalité des conditions ; mais en quoi cette déviation singulière du sens religieux peut-elle

être un argument contre l'idée de Dieu ? On ne doit pas non plus oublier que cette même idée de Dieu a été aussi la génératrice de dévouements admirables, de splendides mouvements d'âme vers le bien, vers l'amour et vers la pureté.

Les objections que l'on élève contre la doctrine qui appuie la morale sur Dieu ne sont donc pas rationnellement fondées et la renaissance *constatée* du sentiment religieux conserve toute sa valeur et toute sa signification. Quoiqu'on en ait, le temps est proche où il apparaîtra clairement que l'esprit moderne n'a le choix qu'entre deux attitudes cohérentes et qu'il lui faut ou nier toute loi morale, ou affirmer son existence en la fondant sur Dieu. Que personne ne redoute de prendre ce second parti ; quand on l'a pris en toute bonne volonté, on perçoit alors que les mots Liberté, Progrès, Evolution, Solidarité, Humanité, Démocratie reçoivent de l'idée divine une puissance de rayonnement qu'on ne soupçonnait pas et on se sent toute l'âme échauffée d'une ardeur nouvelle, au service de ces belles causes...

PAUL BUREAU.

La méthode de Léonard de Vinci ⁽¹⁾

Personne, actuellement, ne met en doute l'utilité du dessin élémentaire ; on reconnaît de plus en plus cette utilité, même pour les états manuels.

Des sociétés se sont fondées pour imprégner le sentiment de l'art dans l'âme du peuple, c'est fort bien ;

(1) Résumé d'une conférence faite à la *Coopération des Idées*

mais la meilleure manière de l'y fixer n'est-elle pas de le faire quelque peu pratiquer ? Les journaux ont retenti, il n'y a pas bien longtemps, du cas curieux de cet artilleur inventeur (ou croyant l'être) d'un engin de guerre d'une puissance rare. Malheureusement, son auteur ignorait absolument le moyen de rendre ses idées d'une façon graphique, et les bureaux du Ministère de la guerre auxquels il avait — par permission de son colonel — adressé son projet, le rendirent avec la mention « incompréhensible » ; le génie incompris déserta en écrivant à son chef de corps qu'il irait porter en pays étranger ce que sa patrie dédaigna.

Il est évident que pareil fait n'eut pas eu lieu si ce malheureux eût pu connaître dans quelle langue il devait exprimer sa conception : ou il se serait rendu compte de son inanité, ou elle aurait au moins été examinée avec intérêt par qui de droit, quelle que fut la décision prise.

Mais il est vrai de dire que si rendre l'usage du dessin obligatoire est universellement accepté en principe; ce qui en rend l'application difficile est l'absence d'une méthode *sûre*. Ce n'est cependant pas le nombre qui fait défaut ! les méthodes « en cahiers » foisonnent; mais quand l'instituteur croit avoir enfin trouvé le cahier idéal, il est tout étonné des résultats médiocres, pour ne pas dire négatifs, obtenus, en dépit d'efforts continus.

Cette méthode existe cependant : ce n'est pas une méthode nouvelle, et le nom de son auteur est dans toutes les bouches; bien plus, l'État a fait des sacrifices notables, soit pour rentrer en possession des manuscrits qui la contiennent, soit pour subvenir en partie à la traduction intégrale qui a mérité deux fois

l'obtention du prix Bordin, à Charles Ravaisson-Mollien, son auteur.

L'exégèse que Gabriel Séailles a faite de la vie et des travaux de Léonard de Vinci devrait être aux mains de tous ceux qui s'occupent d'enseignement d'Art. S'il n'a pas poussé plus loin la partie didactique, c'est, comme il me l'a avoué fort modestement, « qu'il n'était point professionnel ». Quand je l'avisai de mes tentatives pour faire passer dans la pratique la théorie positiviste de Vinci, il m'y encouragea fortement, en ajoutant même : qu'étant données, deux mentalités ignorantes également des éléments du dessin, celle du laborieux lui paraissait plus susceptible d'être fécondée que celle du mondain frottée de théorie vague sur les arts.

J'entrerai donc de suite en matière, « non pour faire un cours », mais pour esquisser une image de ce que serait un cours de dessin basé sur les principes, et régi par la méthode de Léonard.

Mais avant de décrire la méthode du maître, quelques mots sur les méthodes (ou soi-disant elles) employées actuellement, ou précédemment. Et ceci même est conforme au génie du peintre de *la Cène* qui sans cesse affirme qu'on ne connaît bien un objet que par sa comparaison avec ce qui lui est opposé.

Actuellement, le programme de notre principale école préconise en quelque sorte la transformation des diverses parties du corps humain en solides géométriques analogues. Il y a un certain nombre d'années qu'on crut pouvoir s'inspirer des projections photographiques qui, supposait-on, reproduisaient exactement la nature. Au commencement du siècle passé, la méthode Jacotot, dite « universelle », prétendait qu'on pouvait apprendre à dessiner en répe-

tant sans cesse la description des objets (c'est un peu la base du système que le docteur Bertillon a inauguré à la Préfecture de police). Entre les deux se placent les vues très remarquables de l'école de Boissard sur la méthode graphique.

Si nous remontons aux époques de la Renaissance, on est tout à fait surpris de voir que l'usage de dessiner des yeux, des bouches, des nez (des principes), n'était pas tombé en désuétude... Benvenuto qui le constate avec regret, propose de faire commencer par l'étude des parties anatomiques les plus simples; mais, fait non moins curieux, trois siècles après le chef d'école des dessinateurs, M. Ingres, brise un écorché en plein atelier, affirmant que l'étude de l'anatomie porte à faire du « chic ».

La parole est maintenant à Léonard. Celui qui connaissait toutes les sciences de son temps et avait pratiqué tous les arts, dit formellement :

1^o Pour rendre un objet par le dessin, il faut en connaître, les éléments, les fonctions, les projections. La connaissance de ces projections constitue la perspective. Si, de celle-ci, les formules sont géométriques, sa connaissance première est basée sur les *fonctions de l'œil humain, car l'œil est le maître initial et suprême; tout œil normalement conforme voit juste...* Pourquoi donc l'œil voyant exactement, notre main rend-elle inexactement ?

C'est que le cerveau n'a pas immédiatement conscience de ce que voit l'œil. Dire « corriger son œil » est une antiphrase comme : « le soleil se couche ». Le soleil ne se couche pas, et c'est notre cerveau dont nous devons corriger les erreurs... Il faut bien entendre que ces erreurs sont nécessaires. il n'y a pas à vouloir en tarir la source, mais à les défalquer... Ainsi

l'artilleur qui vise le but sait qu'il doit viser plus haut que le but; de même, quand nous voyons une circonférence, nous la ferons, si nous sommes sincères, plus développée que son diamètre, auquel elle se réduit pourtant perspectivement... Ainsi, les sculpteurs qui saisissent, merveilleusement parfois, la dimension en bloc se trompe notablement dans les dimensions perspectives.

A ces erreurs cérébrales plus que visuelles, Léonard donne un moyen de contrôle aussi simpliste que génial : un plan transparent perpendiculaire au cône visuel et tracer la périphérie des objets vus à travers la vitre (sans bien entendu que l'œil se déplace); mais la perspective ne consiste pas seulement à contrôler *nos illusions* quand aux solides. Les surfaces mêmes « orthographiques » nous illusionnent également : un manteau plié en deux paraît plus long que déployé. Un carré quadrillé paraît plus grand, qu'un carré vide. L'étude des proportions sur le plan doit donc précéder l'étude des proportions dans l'espace.

Pour la connaissance de celles-ci, la géométrie élémentaire est suffisamment inductive, puisqu'elle nous donne la facilité *de faire deux surfaces absolument semblables.*

Que, s'il s'agit de la forme organique; Léonard n'emploie pas le procédé qui consiste à répéter indéfiniment les mêmes contours, ce qui donne pour résultat « un dessin de *maître d'écriture* », mais il veut que l'on compare, en les mettant en regard, des formes opposées; en un mot qu'on apprenne « à lire avant d'écrire ».

Enfin il recommande *les lignes* d'ensemble, rendues avec la plus grande rapidité, de façon à saisir même un mouvement fugace, et, bien loin de procé-

der par le surmenage, il veut que le disciple cesse fréquemment de regarder son travail pour le juger mieux. Il lui conseille même de regarder les défauts de ses compagnons qui lui feront, par action réflexe, connaître les siens mieux qu'il ne les connaîtrait directement. De même conseille-t-il l'étude *des maîtres*, c'est-à-dire de ceux qui ont su maîtriser leur illusions graphiques. Ainsi : 1° Connaître les fonctions générales de l'œil ; 2° notions anatomiques et géométriques ; 3° altro-didactique, se corriger par les pires et s'instruire par les meilleurs.

Certes, ce sont là des thèses un peu plus positives — et même positivistes — que ces banalités d'atelier moderne : « Soyez naïfs, faites ce que vous voyez », deux assertions qui s'excluent du reste. On n'a pas à être naïf en art, mais à le paraître. « Le dessin est la probité de l'art », ceci ne peut s'entendre que de la coupe et du plan. Dès qu'il y a un *tracé dans l'espace* il y a illusion pour le spectateur, et tromperie, parfaitement légitime du reste, de la part du dessinateur qui figure n'importe quel objet en *perspective*.

Quant à faire ce que l'on voit, cela est le but même à atteindre et ne peut par conséquent être pris comme point de départ. Nous avons relevé les moyens de contrôle proposés en ce sens par Léonard de Vinci. On a objecté tant à Londres qu'à Paris : 1° que leur nature d'ordre scientifique les empêchait d'être d'un commun emploi ; 2° que les notions de géométrie trouvaient peu de crédit parmi les artistes.

Je répondrai que les artistes goûteraient la notion géométrique si on savait la leur rendre *sensible*, au lieu de les *sidérer* de démonstrations abstraites... Je rapporterai à cet égard, sommairement, le dialogue que j'eus avec un membre de la Royal-Academy, qui

affirmait ne pouvoir comprendre un mot de géométrie il y a douze ans, à Londres.

Moi. — Vous êtes plus géomètre que vous ne le croyez, car vous avez en vous, comme tout le monde, les trois aptitudes nécessaires pour *sentir* les rapports de l'étendue.

Lui. — Nommez-moi ces aptitudes ?

Moi. — Le sentiment de la perpendicularité, du parallélisme et de l'angle.

Lui. — Appliquez, je vous prie, car je ne crois qu'à ce qui est susceptible d'application.

Moi. — Quand vous regardez une pendule qui vous indique l'heure, *l'angle* produit par l'écartement des aiguilles, par leur *direction*, n'est-il pas vrai ?

Lui. — En effet... poursuivez... Et la perpendicularité ?

Moi. — Quand vous tenez un livre ou un journal, c'est toujours selon un plan perpendiculaire à votre rayon visuel ?

Lui. — C'est vrai ! Pourquoi.

Moi. — Si vous le teniez obliquement, vous ressentiriez une souffrance *opto-psychique*, résultant de l'inégalité de longueur de vos rayons visuels ?

Lui. — Très acceptable... mais le parallélisme ?

Moi. — Si vous entrez dans une salle où les tableaux ne sont pas parallèles à la plinthe, ce non parallélisme vous choque à ce point que vous êtes souvent tenté de redresser ce qui est de travers. Même dans les courbes, la plus faible différence en ce sens vous frappe, exemple : un cercle tracé par la main la plus habile entourant un cercle fait au compas : l'inégalité se fait immédiatement sentir.

Il est un préjugé contre lequel on ne saurait trop réagir : c'est que scientifique est synonyme de difficul-

tueux pour beaucoup. Rien cependant de moins exact ; exemple : l'alphabet phonétique des Chinois, anti-scientifique de sa nature et de très difficile apprentissage — la théorie chromatique de Chevreul est éminemment scientifique ; elle fut comprise de suite par les ouvriers tapissiers des Gobelins ; elle allégea de plus leur esprit d'une quantité de notions séparées qui leur était beaucoup plus difficile à fixer en leur mémoire que le système qui précisément leur en donnait la clef.

Depuis que j'ai présenté l'exposé de la théorie graphique de Léonard, j'ai rencontré des approbations parmi d'éminentes personnalités artistiques et lettrées (Je citerai Jean-Paul Laurens, Jules Breton, Weerts et Yves Guyot), mais non parmi le personnel administratif du Ministère des Beaux-Arts... malgré la lettre présentée d'un sénateur qui n'est pas le premier venu en matière d'instruction publique. Je crains aussi que le personnel du professorat n'ait vu dans la méthode de Léonard une sorte de machine capable de le broyer dans son engrenage, je veux dire de lui couper les vivres.

Ce serait une erreur : la théorie de Vinci donnera aux professeurs par son application mieux que la « foi aveugle » de l'élève : celui-ci croira par ce qu'il verra et comprendra ; il sera émancipé par le professeur à son tour libéré des « cahiers » qui lui sont imposés par des fonctionnaires parfois (le plus souvent) d'une incompétence notoire.

Au nom même et de leur valeur intellectuelle et de leur indépendance, qu'ils se mettent donc non *contre*, mais pour la propagation d'une méthode dont le positivisme eût comblé les vœux de ce génial Auguste Comte qui affirmait que bien des branches du savoir

humain atteindraient un jour, elles aussi, leur critérium de certitude.

Le moment ne semble-t-il pas arrivé pour les professeurs de dessin d'agir dans le sens que Séailles indiquait à tous les laborieux dans sa belle conférence à l'Université populaire de Lille (novembre 1903) : « Vous êtes le nombre — vous avez la conscience de votre force et le désir d'échapper à la contrainte arbitraire — mais on ne détruit pas ce qu'on remplace. Trouvez une disposition meilleure que celle à laquelle vous voulez vous soustraire... Ce n'est pas un but hors de votre pouvoir ; veuillez-le donc fortement, pensez-y mûrement et... commencez !! »

BOURCEY.

La France vue par l'étranger

Malade ou bien portant, on aime toujours à se faire ausculter. Peut-être est-ce pour cela que la mode des enquêtes : *La France est-elle en décadence ?* continue à sévir. Manie pas trop blâmable, au surplus, puisque pour les journaux à court de copie, elle est salutaire et pour le lecteur parfois instructive. Sachons donc gré à l'*Européen* d'avoir obtenu et publié une centaine de réponses d'étrangers. Je ne sais plus qui définissait l'étranger : une Postérité vivante.

Tout d'abord, c'est un Espagnol, M. Salvador Canals, qui me semble avoir le plus congrûment formulé le préambule. « Voilà une question bien embarrassante pour un étranger. S'il répond *oui* tout court, il ne sera pas gentil, même courtois. S'il dit *non*, on mettra peut-être sur le compte de la galanterie hospitalière cette réponse flatteuse... »

Peut-être que, par contre, un de nous résumerait semblablement la conclusion : « Voilà un bouquet de réponses bien embarrassantes pour un Français ! Qui sait si ces messieurs étrangers tout en répondant *oui* ou *non*, n'ont pas pensé à leur propre intérêt plus qu'au nôtre ? » Et en effet, il semble bien qu'on peut grouper « sympathiquement » les réponses :

Les Allemands : Pas du tout en décadence, la France ! Très forte même. Pas si forte que l'Allemagne, sans doute, mais très forte.

Les Espagnols : Hélas, en pleine décadence, la France. Mais tout le monde en Europe y est. Qui n'est pas en décadence ?

Les Anglais : Mais non ! Mais non ! Pays plein de ressources ! Plein de sagesse, surtout, depuis qu'il ne veut plus jouer les premiers rôles sur mer.

Les petits peuples : Nous aussi nous avons jadis joué dans l'histoire un grand rôle ! Est-ce que nous sommes pour cela en décadence ?

Les cléricomanes : Le même air sur deux paroles : Tout est perdu chez vous, les anticléricaux gouvernement ! Tout est sauvé chez vous, les anticléricaux dominant !

Les Israélites : La même parole sur deux airs, un plaintif : « Ah ! comme l'Affaire a failli mal tourner ! » un triomphal : « Ah ! comme l'Affaire a fini par bien tourner ! »

Passons au détail. Sur un certain nombre de points l'accord est général. Aucun de ses Messieurs ne s'avise de dire que notre domination est aussi gênante pour eux qu'au temps de Louis XIV et de Napoléon. Tous, d'autre part, reconnaissent que nous ne jouons pas précisément les éclopés dans le monde et que si nous semblons marcher moins vite, c'est

que d'autres autour de nous ont pris (est-ce pour longtemps) ? le pas de course. Pour le ralentissement de la natalité, notamment, ils ajoutent que l'équilibre ne tardera pas à s'établir. D'ailleurs, il s'extasient de bonne grâce sur Paris, sur les Salons, sur les théâtres, etc. Mais tout ceci est si connu qu'il est inutile d'insister.

Je cherche dans toutes ces réponses d'étrangers, l'observation aiguë, le jugement à la fois désintéressé et définitif que nous ne saurions, paraît-il, porter sur nous-mêmes, je ne trouve pas grand'chose.

Voici une période assez substantielle d'un Hollandais, M. Fohher : « La consommation croissante des boissons alcooliques, surtout de l'absinthe ; le protectionnisme qui se traduit par des droits de douanes et des primes de navigation ; les dépenses démesurées pour l'armée et la marine ; la position inférieure où la femme, notamment la femme mariée, est tenue par la législation et l'opinion ; l'insuffisance de l'enseignement pour les indigents où il n'est guère tenu compte des destinées probables des élèves des deux sexes ; l'inexistence de toute législation en matière d'assurances ouvrières obligatoires, voilà les raisons principales qui ont fait perdre à la France sa place prépondérante. D'autre part, le sol fertile et l'heureux climat de la France joints au morcellement de la propriété terrienne et à l'esprit d'économie des populations rurales ; les heureuses dispositions de l'artisan français pour tout ce qui touche les lignes et les couleurs, la colonisation française notamment dans l'Afrique du Nord, sa langue glorieuse, voilà autant de raisons qui nous défendent de désespérer de l'avenir. » Tout ceci mériterait un commentaire pas à pas. Que de points d'interrogation ! Peut-être ce qui me semblait substantiel est-il un peu superficiel...

Chez M. Oscar Browning, de Cambridge, une bonne note pour nous : « Après 1870, nous autres Anglais cherchâmes pendant longtemps de l'érudition en Allemagne. Mais tous les ans, ses nouveautés perdent en importance, et nous tournons de nouveau nos regards vers la France. » Chez M. Verner von Heidenstam, de Stockholm, une boule noire dont on peut se consoler : « Oui, comme métropole des plaisirs, la France est en décadence, et les lieux de réjouissances de Paris sont, comparés à ceux de Londres, si poussiéreux et si médiocres, que l'on peut les comparer à de vieux habits mis au rebut. »

Parfois des divergences assez curieuses. Le milieu parisien dont le cosmopolitisme est vu si favorablement par tant d'étrangers est regardé par M. Edmond Picard, de Bruxelles, comme un foyer corrompueur pour l'âme française. Tel personnage de notre histoire, Napoléon III, est traité de criminel par M. Roscotti, de Londres, et de génie libérateur par M. Frederihsen, de Copenhague. Je voudrais ne pas parler de nos gouvernants actuels. Pourtant je dois bien noter une opinion d'un enthousiasme surprenant : « Je viens de lire les discours de M. Combes. Cela me fascine. Votre premier ministre me semble une merveille. Ses discours me confondent par leur lucidité, leur force, leur profondeur, et leur prévision. » Comme on ne peut supposer que M. Andrew D. White, ancien ambassadeur des États-Unis à Berlin et à Saint-Petersbourg, se paie notre tête, il faut admettre que M. Combes est supérieur à ce que disent ses adversaires, et prendre la résolution de lire le recueil dont il s'agit dès que l'occasion s'en présentera.

En fait de prévision faut-il accepter celle de M. Vilfredo Lareto, de Lausanne : « La transformation de

la France, si elle n'est pas entravée par quelque grande guerre européenne, aboutira nécessairement à une révolution, aussi violente et aussi meurtrière que celle de 1789. Quand on a étudié justement celle-ci, et un peu réfléchi sur celle-là, il est permis de ne pas être de cet avis. L'affolement des uns au sujet du socialisme est aussi étrange que l'enthousiasme des autres.

Revenons à la question : la France est elle en décadence ? M. Besnard Shaw, de Londres, répond : « Il faut bien qu'elle le soit, du moment que ses directeurs de journaux se mettent à poser des questions aussi stupides ». Rectifions : l'*Européen* se fait un mérite de n'être pas un journal de France. Son rédacteur en chef est Suisse, et de ses quatre directeurs il n'y a qu'un Français, fort peu bienveillant d'ailleurs, pour les autres Français qui ne partagent pas sa confession religieuse, M. Seignobos ; les autres sont : un Russe, un Suédois et un Espagnol.

Dans un dernier numéro, l'*Européen* a consulté pourtant quelques-uns de nos compatriotes sur la question. Et, par un curieux hasard, tous ceux de notre race appartiennent à la même confession religieuse que M. Seignobos. A peine trois ou quatre font exception, M. Charles Morice, le docteur Grasset, Rémy de Gourmont. Il est fâcheux qu'il n'y en ait pas davantage, car les réponses de ces deux ou trois sont parmi les plus sages. Voici, par exemple, la conclusion de M. Rémy de Gourmont : « La prospérité est très grande. Elle l'est au point que les excès politiques peuvent à peine la diminuer passagèrement. Si la France avait un gouvernement plus représentatif de son esprit, à la fois sceptique et pratique, sagement aventureux, elle serait encore en bien meilleur point. Mais elle n'a pas cela, ne l'a jamais eu que par brefs

intervalles, et ne l'aura sans doute pas davantage à l'avenir. Malgré cette cause de faiblesse, la France a singulièrement grandi depuis vingt-cinq ans. Il y a dans la race un génie politique latent qui parfois s'incarne en un homme d'État. Sa dernière incarnation fut Jules Ferry (ici je ne suivrai pas Remy de Gourmont. Ferry me semble très surfait. Ce n'est pas lui, mais son prédécesseur du Congrès de Berlin qui nous a valu la Tunisie; Ferry n'y a été que pour la façon maladroite dont la chose se fit, et qui nous brouilla dix ans avec l'Italie. Ce n'est pas à lui davantage que nous devons le Tonkin; au contraire, il faillit nous le faire perdre. Enfin, ce qu'on oublie trop, c'est Ferry qui a cédé à l'Angleterre nos établissements du bas Niger, toute la Nigeria actuelle (la faute la plus grave après la perte de l'Égypte que nous ayons commise depuis vingt-cinq ans). Si l'exemple de cet intelligent conquérant ne se perd pas, si les idées d'humanitarisme restent dans le domaine spéculatif où elles sont innocentes et même bénéficiantes, si le pays demeure prêt à l'action, je ne vois pas de décadence possible, sinon au sens restreint de crise momentanée... On ne peut se connaître soi-même. Que l'on nous juge. Nous n'avons, quant à nous, qu'à réclamer naïvement le premier rang, et à le défendre au besoin. C'est notre rôle, et c'est celui de tout être vivant et fort, conscient de sa vie et de sa force.

Voilà qui est parfait. Qu'est-ce qu'un peuple en décadence? C'est un peuple qui se croit en décadence. La solution est en nous, comme dit Tolstoï,

HENRI MAYOL.

Les Livres qui font penser

L'officier éducateur, par GEORGES DURUY, 3 fr. 50 (Chapelot, édit., 30, rue Dauphine). — Voici un livre qui fera beaucoup de bien, car il sera lu et compris par ceux à qui il s'adresse, les jeunes officiers. L'auteur commence par examiner la situation qui est faite à l'officier, homme de guerre, dans une société de plus en plus industrielle, donc pacifique. Cette situation est contradictoire. De là, un malaise croissant. D'autre part, ce serait folie de songer au désarmement. L'armée est donc indispensable. Mais elle a l'apparence de n'avoir aucun rôle, et par là d'être une réaction menaçante contre les tendances de la nouvelle démocratie. Le problème semble insoluble. Il n'en est rien, heureusement. « La préparation à la guerre, nous dit M. Georges Duruy, reste la principale, mais n'est plus l'unique fonction de l'officier; à côté de son rôle purement militaire, l'officier a un rôle social à remplir. »

On a exprimé la crainte que, dans l'accomplissement de ce nouveau devoir, l'officier perde de son prestige, de son autorité, et qu'ainsi s'affaiblisse l'esprit militaire. Erreur. Tout évolue, et l'esprit militaire a évolué comme le reste. Les grandes vertus militaires qui en sont la force vive: courage, discipline, honneur, abnégation, ne sont pas aujourd'hui ce qu'elles étaient du temps des Turenne et Condé.

Mais l'armée, qui ne fait plus la guerre, ne fait pas encore de l'éducation, au contraire. Comme l'a dit le général Lyantey: « De leur passage dans l'armée, un grand nombre de jeunes gens rapportent dans leurs familles un sens moral diminué, le dédain de la vie simple et laborieuse et, dans l'ordre physique, des habitudes d'intempérance et un sang vicié qu'ils transmettent ». Or l'officier est très apte au rôle d'éducateur qu'on lui voudrait. Le soldat, de son côté, étant jeune, est très éduicable. La caserne est un milieu des plus propices.

Pour M. Duruy, il y a trois degrés dans la fonction éducatrice de l'officier:

1° L'action morale, que je considère comme une obligation stricte de son métier — obligation d'un caractère tellement impérieux, que je ne connais pas de considération qu'il puisse légitimement invoquer pour s'y soustraire ;

2° L'action intellectuelle par voie d'entretiens familiers et fréquents, dont j'estime qu'il ne peut se dispenser sans manquer à un devoir : devoir moins impérieux que le premier, mais qu'un officier aimant son métier et soucieux de s'en acquitter honnêtement devra tenir en très sérieuse considération ;

3° L'action intellectuelle par voie de conférences, qui doit rester expressément facultative ».

L'auteur donne ensuite d'excellents conseils aux officiers pour l'action nouvelle, et très noble, qu'il leur propose.

Concordat ou Séparation, par GEORGES NOBLEMAIRE, 3 fr. 50 (Plon-Nourrit, édit., 8, rue Garancière). — Dans ces « réflexions sur les rapports de l'Eglise catholique et de l'Etat français », l'auteur s'efforce de trouver de bonnes raisons pour le maintien du Concordat. Il n'y a que des raisons politiques, qui, à les presser, justifient tout aussi bien les actes de M. Combes. M. Noblemaire est républicain sincère, catholique fervent et libéral, c'est une contradiction qu'il ne soit point pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les catholiques montrent autant de méfiance de leur foi en redoutant la séparation, que les libres-penseurs de la liberté en persécutant la religion. Cette attitude contradictoire des partis serait assez amusante si elle n'avait d'aussi tristes conséquences pour le développement de la liberté en France et l'organisation de la démocratie. En somme, chaque parti compte beaucoup plus sur la force coercitive de l'Etat que sur celle de ses principes pour l'application de ses doctrines.

Ce livre est un clair résumé de la question au point de vue catholique.

Le Directeur-gérant : G. DEHERME.

En vente à la « Coopération des Idées »

	Franco	
<i>Un Pessimiste français</i> , par G. Deherme.	0 25	0 30
<i>Tolstoï</i> , par Suarès.	1 »	1 15
<i>Le Palais du Peuple</i> , par Gabriel Séailles.	0 40	0 45
<i>Lettres d'un répétiteur en congé</i> , par Breun.	0 60	0 70
<i>Jules Lagneau</i> (avec portrait)	0 50	0 60
<i>Le Coopératisme</i> (illustré) par A.-D. Bancel, broché.	1 50	1 70
<i>La Coopération des Idées. — Une tentative d'éducation et d'organisation populaires</i> , par G. Deherme	0 50	0 55
<i>Le Mouvement éthique</i> , par Alf. Moutet.	0 50	0 65
<i>Les Règles de l'Honnête Discussion selon Pascal</i> , par Paul Desjardin.	0 60	0 70
<i>Almanach de la Coopération</i>	0 40	0 50
<i>La Guerre et la Paix par des chiffres</i> , par Lucien Le Foyer.	0 20	0 25
<i>Que peut l'Ecole contre la Guerre ?</i> par E. Triebel, traduit par V. Rossignol.	0 40	0 45
<i>Spoliation des Indigènes de Nouvelle-Calédonie</i>	0 25	0 35
<i>Les Œuvres de fraternité rurale</i> , par Leo Valleteau	0 60	0 70
<i>Le Bon Sens en face du Dogme et de la Morale</i> , par Pierre Martel.	0 50	0 65
<i>Recherches sur la Mentalité humaine</i> , par R. Froument.	» »	4 »

Franco

<i>Qui veut la santé et du bonheur ?</i> par A. Marrot	1 »	1 15
<i>Le Positivisme en dix pages</i> , par le colonel Bombard	0 10	0 15
<i>Pour l'Ouvrière</i> , par L. Varene	1 50	1 75
<i>La Philosophie positive</i> , par Emile Corra.	0 60	0 80

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés, SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

La COOPÉRATION des IDÉES

Revue mensuelle
de Sociologie positive

(1896-1897-1898)

Un fort volume de 530 pages, relié
toile 10 fr. — France : 11 francs.

(1899-1900)

Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50.
— Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50.

(1900-1901)

La Coopération des Idées, journal
hebdomadaire d'action et d'éducation
sociale (63 numéros). — 3 francs. —
Franco : 3 fr. 50.

(1901-1902-1903)

La Coopération des Idées, revue
mensuelle d'éducation sociale (12 nu-
méros, 400 pages). Non relié : 3 fr.
Franco : 3 fr. 50.

ANNONCES, la ligne : 1 fr.

Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Statuts déposés chez M^e Brulle
notaire à Libourne

Siège social : **LIBOURNE (Gironde)**

Succursales à Montpellier, Épernay,
Chassagne, Montrachet et Cognac

Vins français de toutes provenances

Spécialité de fournitures aux
Sociétés coopératives

Echantillons et Renseignements franco

Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6 000
journaux par jour

ASSOCIATION OUVRIÈRE DE COUTURE
M^{me} **CLOTILDE GASTELLIER**
Directrice
2^{bis}, Rue de Lyon, PARIS

**NOUVEAU CIGARE NASAL ET BUCCAL
DE A. DAUDÉ**

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un **cigare** et d'un **flacon** franco contre un mandat de **4 francs** adressé à

M. A. DAUDÉ, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales).